



Hervé Cochenner

# Vélo électrique : les raisons de s'y mettre

## MOBILITÉ

Plus performant et de moins en moins cher, le vélo à assistance électrique se démocratise. On en trouve dans les magasins spécialisés et dans les enseignes de sport. Mais au fait, pourquoi s'y mettre ?

### Parce que c'est écologique

Le vélo électrique ne consomme évidemment pas de carburant puisqu'il fonctionne avec une batterie dont vous réglez vous-même la puissance. Mais attention : il faut quand même pédaler pour mettre en route l'assistance électrique. Alors certes, il faut bien charger ses batteries, et cela consomme de l'énergie. Mais ce qui est certain, c'est qu'on ne rejette pas de CO2 en roulant à vélo électrique !

### Parce que les prix baissent

On trouve des modèles de base à partir de 350 euros dans les magasins de sport. Il faut compter entre 1 000 et 3 000 euros en magasin spécialisé où les modèles se distinguent par un design chic, des couleurs attractives et des qualités techniques supérieures. Certains vélos sportifs ultra performants peuvent atteindre 10 000 euros. Jusqu'au 31 janvier, vous pouvez profiter de la remise de 20 % sur l'achat

d'un vélo électrique neuf accordée par l'État en 2017 (aide plafonnée à 200 euros).

### Parce que c'est du sport (sans transpirer !)

Contrairement aux idées reçues, le vélo électrique, c'est sportif ! « *Eh oui, il faut pédaler tout le temps, sinon le vélo n'avance pas* », souligne le gérant de Velozen à Lorient. C'est donc une activité physique au même titre que le vélo classique. « *Utilisé au quotidien, le vélo électrique permet d'éviter les pathologies liées à la sédentarité, comme le surpoids ou les problèmes cardiaques.* » Il n'exige pas cependant les mêmes dépenses musculaires que le vélo classique puisqu'on peut régler ses vitesses et ses puissances de batterie en fonction de l'effort souhaité : par exemple, rouler vite sans se fatiguer. Ce qui permet d'ailleurs, et c'est le gros avantage que bien des utilisateurs soulignent, de ne pas arriver tout transpirant sur son lieu de travail ou de rendez-vous !

## EN CHIFFRES

3300

vélos à assistance  
électrique dans  
le Pays de Lorient

7

minutes : durée moyenne  
d'un déplacement à vélo  
(hors loisirs)Chiffres 2016  
Enquête mobilité Audélor

## Parce que les pistes se développent

Il existe déjà 146 km de voies vertes dans l'agglomération - itinéraires réservés aux vélos - qui permettent souvent de faire des distances assez longues. C'est le cas par exemple de la voie verte des Kaolins qui relie Lorient-Kerfichant au Courégant à Plœmeur (15 km) ou celle de Quéven à Pont-Scorff (6 km). Un itinéraire vient également d'ouvrir entre Caudan et Lanester (lire encadré). À côté des voies vertes, il existe des pistes, des bandes cyclables, des trottoirs partagés (piétons-vélos), des rues autorisées à contresens (centre-ville de Lorient)... Bref de nombreuses occasions d'enfourcher son vélo électrique.

## Rouler en toute sécurité

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Les équipements obligatoires :

- Deux freins, avant et arrière.
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.
- Un avertisseur sonore.
- Des catadioptres (dispositifs rétroréfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
- Le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.
- Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers, et fortement conseillé à tous les cyclistes. ■



Dans l'agglomération, les voies vertes se multiplient, comme ici entre Lorient et Plœmeur/Le Courégant

## Deux voies pour la zone de Kerpont

En décembre dernier, la commune de Caudan a finalisé la voie verte qui part du lieu-dit Kerantro-Bellevue à Caudan pour rejoindre le secteur de la Montagne du Salut. « Longue d'1,2 km, elle permet entre autres aux personnes travaillant dans le parc d'activités de Kerpont de rejoindre leur entreprise en utilisant les déplacements doux : à pied, à vélo... », explique Patrice Horel, aux services techniques de la commune de Caudan. C'est le cas notamment du parc d'activités de Kerpont qui compte 450 entreprises et 6 000 emplois répartis sur les deux communes de Caudan et Lanester.

Fin 2014, grâce à un financement de Lorient Agglomération, la commune de Caudan finalisait une autre voie verte longue de 4,1 km, sur l'ancienne route départementale qui reliait Caudan à Lanester. Cette voie verte relie le complexe sportif de Caudan et le centre de Caudan à Lanester en empruntant la route de Caudan et la passerelle franchissant la RN 165.



Beloioù tredan, efedusoc'h ha marc'hadmatoc'h-marc'hadmat anezhe, a ya o implij ar zemokratelaat. Kavet e vezont da werzhiñ er stalioù arbennik hag er gourstaloù sport. A-gaoz da berak mont ar velo enta ? Pandeogwir emañ mat evit ar yec'hed; pandeogwir emañ ekolgel; ar mod diblasiñ timatañ zo anezhañ evit mont-dont e kêr; kempenn a reer an hentoù evit aesaat tremenezh ar beloioù. Ha kaeroc'h zo, un hent glas zo evit an dud ar velo hepken (belo dredan pe pas!) etre Kaodan ha Lannarstêr.

**GEMAPI**

Le travail des agents de Lorient Agglomération ont un effet positif sur les cours d'eau. *Les Nouvelles* ont accompagné deux d'entre eux sur le terrain à Guidel et Quéven, afin d'observer ce qui a été réalisé en 2016 et 2017.



## Mieux gérer la biodiversité pour la qualité de l'eau

**V**endredi 10 novembre, nous retrouvons Olivier Priolet, chargé de la gestion intégrée de l'eau et Florian Michelet, chargé de la gestion des milieux aquatiques, tous deux agents de la direction environnement développement durable de Lorient Agglomération. L'équipe intervient sur les secteurs de la Laita, du Blavet et du Scorff, ainsi que des cours d'eau côtiers (Saudraye, Fort Bloqué, Ter, Riant). Leurs missions s'inscrivent dans le cadre de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

### Pierres et blocs pour ralentir le débit de l'eau

Nous arrivons à Guidel, sur les bords de la Saudraye, au lieu-dit Kerembars d'un côté de la rivière (Guidel). Nous irons ensuite en face, à Kerigeard,

côté Quéven, où la même action a été menée. Ici, en concertation avec la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental, un travail spécifique a été réalisé, avec l'agriculteur propriétaire des terres. L'Agence de l'eau et le Conseil départemental financent les actions à 80 %, et Lorient Agglomération, 20 %. « *Le ruisseau de la Saudraye alimente le marais du Loc'h à Guidel. L'objectif ici est d'atteindre un bon état écologique de la masse d'eau, décrit Olivier Priolet. On s'est rendu compte que le ruisseau avait été sur-creusé à une époque où il fallait faire partir l'eau le plus vite possible. Nous avons missionné une entreprise spécialisée qui a rechargé le lit en cailloux de granit pour constituer des habitats favorables à la faune des milieux aquatiques. Grâce à ce rechargement, l'eau s'écoule plus lentement, elle est ainsi mieux stockée, ce qui favorise le fonc-*

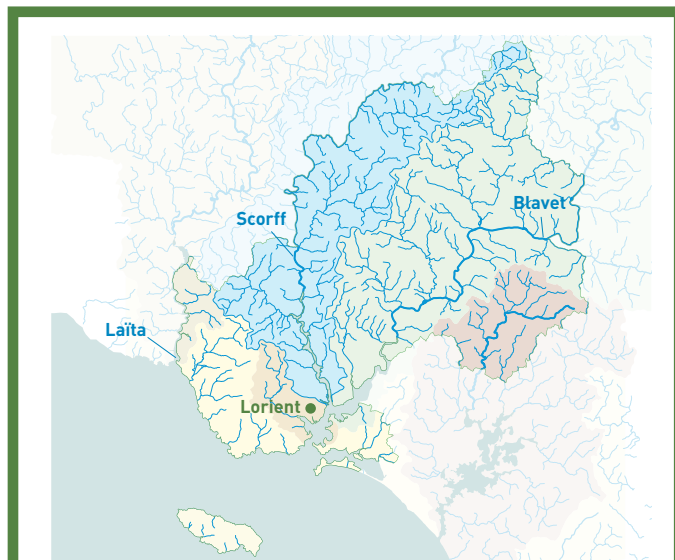


Stéphane Cuisset

tionnement de la zone humide qui joue ainsi le rôle d'épuration naturelle. » Un peu plus loin, le long du ruisseau, une autre action a consisté à rétrécir le lit de la rivière en créant des « fascines », avec des pieux et des branches de noisetiers pour ralentir l'écoulement.

### Une passerelle pour le passage des loutres

On poursuit la visite le long du saut du Renard, affluent de la Saudraye, au lieu-dit Ker-Anna, corridor écologique tout près de la route. Là, une passerelle en plastique recyclé fabriquée sur-mesure a été fixée pour favoriser le passage de la loutre. « On s'est rendu compte qu'il y avait à cet endroit un fort risque de mortalité routière pour la loutre qui a tendance à passer au-dessus des ouvrages en période de crues, explique Florian Michelet. La loutre est une espèce repère dans



## L'Agglomération reprend la gestion des milieux aquatiques

À compter du 1<sup>er</sup> janvier, Lorient Agglomération reprend l'ensemble des missions liées à ce qu'on appelle la GEMAPI, principalement la gestion des milieux aquatiques. Alors que ces missions étaient auparavant du ressort de syndicats mixtes de bassins versants dont Lorient Agglomération s'est retirée, cette dernière fait le choix d'exercer en propre la compétence avec des moyens dédiés pour réaliser de multiples actions : réaménagement de cours d'eau, pose de passage à faune, entretien de berges, diagnostic agricole... Ainsi, Lorient Agglomération maîtrisera ce qu'on appelle le grand cycle de l'eau en plus du petit cycle (la production d'eau potable et l'assainissement). Concernant la prévention des inondations, l'autre volet de la GEMAPI, Lorient Agglomération intervient déjà sur des espaces littoraux définis d'intérêt communautaire comme Gâvres, Kerguelen ou Guidel-Plœmeur. Elle devra cependant déterminer si de nouveaux ouvrages fluviaux ou littoraux relèvent de sa responsabilité.

cet environnement. Sa présence nous signale qu'il y a des batraciens et des poissons, et donc une riche biodiversité. » La passerelle en plastique recyclé peut aussi servir à d'autres mammifères.

Discret mais efficace, le travail de génie écologique mené par l'Agglomération contribue à la qualité de l'eau, donc de celle que l'on consomme, mais aussi à maintenir ou développer la richesse de la faune et de la flore, et ainsi accroître la qualité de vie. ■



+ DE VIDÉOS  
lorient-agglo.bzh